



**RAPPORT
AUX COMPTES
2021**

ACC



Commentaires relatifs au résultat 2021 avant affectation

Cette note commente les écarts les plus importants entre le budget 2021, adopté lors de l'AG statutaire de 2021 et le résultat provisoire connu.

Les comptes 2021 sont clôturés avec un résultat d'exploitation avant reprises de **33.080,87€**.

Les reprises de provisions permettent de clôturer l'exercice avec un boni de **39.016,28 €**.

L'arrêté des comptes a été présenté et approuvé par le CA du 26 avril 2022.



Commentaires relatifs aux produits

Malgré les restrictions sanitaires encore d'application en 2021, le plan de formation Culture Plus a permis de dégager des recettes propres. Le chiffre d'affaires (code 700101) a largement dépassé nos estimations car l'ensemble de la comptabilité (dont la facturation) est géré par l'ACC depuis janvier 2021. Le bénéfice du plan de formation pour l'ACC en 2021 est d'environ 5.000€ (voir Annexe 5 - comptabilité analytique du plan Culture Plus).

Le montant des subventions Maribel pourraient être modifiés car le décompte 2021 n'a pas encore été communiqué par le Fonds.

Le solde des frais d'énergie pour 2020 nous a été facturé par notre ancien propriétaire fin 2021. Des montants provisoires de 1000€ par poste avaient été encodés en « charges à imputer » en attendant la réception des pièces justificatives. Le montant réel des charges s'est révélé inférieur à nos estimations, la provision a été portée au compte 766000 (produit exercice antérieur).

Commentaires relatifs aux charges

Globalement, les dépenses prévues au budget ont été assez largement respectées.

Quelques dépenses sont toujours réduites par la situation sanitaire. Il s'agit principalement, des consommables (612200), des frais de réception (comptes 613) et des frais de déplacement des administrateurs (comptes 619).

Le poste relatif au matériel informatique (612102) est plus élevé car nous avons acquis un PC supplémentaire que nous n'avons pas dû amortir selon nos règles d'évaluation comptable (dépense inférieure à 1000€).

Les frais de fournitures (612200) restent très bas depuis notre déménagement, combiné avec la mise en place du télétravail de manière structurelle.

Les frais de secrétariat social (612500) ont légèrement augmenté car nos 5,5 ETP sont répartis sur 7 personnes pour remplacer les réductions de temps de travail. Les frais de déplacement (623100) ont également augmenté avec le nombre de travailleurs.

Les postes "rémunérations" sont assez fidèles au budget. Une légère réduction est due à des absences ou réductions de temps de travail, remplacées par de jeunes travailleurs disposant de moins d'ancienneté barémique.

Détail des provisions et reprises

Libellés	Situation au 1 janvier 2021	REPRISES 2021	Situation au 31 décembre 2021
Outils de communication	5935,41	5935,41	0,00
Total	5935,41	5935,41	0,00



Avis sur l'affectation du résultat positif

Après analyse des comptes, il est proposé à l'Assemblée générale du 2 juin 2022 de créer des fonds affectés pour un total de 36.000€ selon le détail ci-dessous, et d'inscrire le résultat positif de 3.016,28€ en bénéfice reporté.

Proposition d'affectation du résultat 2021 :

Résultat de l'exercice 2021	39.016,28 €
Fonds affectés à la réalisation de vidéos du secteur CC	- 15.000,00 €
Fonds affectés à l'équipement de matériel informatique	- 5.000,00 €
Fonds affectés à la création d'une structure unique	- 10.000,00 €
Fonds affectés à des outils de communication	- 6.000,00 €
Solde du résultat à reporter	3.016,28 €



Évolution des recettes et dépenses de l'ACC depuis 5 ans

Pour la seconde fois depuis 2017, l'ACC a pu clôturer ses comptes avec un boni conséquent, ce qui est dû à la situation de crise sanitaire que nous avons traversée. Il est à nouveau utile de rappeler que depuis 2015, les résultats ont régulièrement été augmentés par des reprises de provisions.

